

étaient en faveur de l'enquête, les deux autres s'y opposaient. Le bon Canadien qui n'a pas froid aux yeux, Michel Gauvin n'en démontrait pas. "Après tout, ce sont peut-être des faux, disait-il, allons donc voir sur place et prouvons-le. Si elles ont effectivement été prises avant le cessez-le-feu, cherchons à savoir si les missiles étaient en place avant le cessez-le-feu." A la fin, toutes ces discussions n'ont rien donné.

A Vientiane, capitale du Laos, j'ai eu un long entretien avec le premier ministre, le prince Souvanna Phouma. Tout en reconnaissant le rapport direct qui existe entre la guerre au Vietnam et l'utilisation du territoire laotien à des fins militaires, le prince a exprimé le souhait qu'une certaine présence internationale soit assurée au Laos en ranimant l'ancienne Commission internationale de contrôle. Nous n'avons maintenant que deux représentants au Laos c'est tout ce qui reste de la mission. Un cessez-le-feu a été réalisé, mais les deux parties en présence au Laos n'ont pas pu trouver de terrain commun d'entente concernant les modalités du désengagement militaire et de la surveillance. Aussi longtemps qu'elles ne se seront pas mises d'accord sur ces points, il nous sera impossible de prendre une décision quant à notre participation à une nouvelle Commission au Laos.

J'ai également eu des entretiens à Vientiane avec les dirigeants du Pathet Lao, le parti d'opposition à ce qu'on pourrait appeler l'élément de droite du gouvernement royal laotien. (Alors que le Vietcong prétend être le véritable gouvernement du Vietnam du Sud, le Pathet Lao est simplement un mouvement politique national susceptible d'être intégré au gouvernement, ce qui, d'ailleurs, est en train de se faire.) J'ai soulevé avec eux le cas de Lloyd Oppel, missionnaire canadien fait prisonnier au Laos en octobre dernier. Ils m'ont répondu, ce qui m'a franchement choqué, que la libération de M. Oppel serait retardée jusqu'à la conclusion de certains arrangements politiques internes -- en d'autres termes, jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement laotien en vertu des dispositions du nouvel accord. Je leur ai répliqué sans ambages qu'il n'y avait aucun rapport entre l'emprisonnement prolongé d'un civil canadien et la conjoncture politique au Laos. Mon interlocuteur m'a alors promis de faire part de mes vues à ses supérieurs. J'ai soulevé de nouveau la question au cours de mes entretiens avec les dirigeants d'Hanoi qui m'ont à leur tour promis de voir ce qu'ils pourraient faire. Si je l'ai signalée à Hanoi, c'est qu'on a vu le nom de M. Oppel pour la première fois sur une liste de prisonniers établie par la République démocratique du Vietnam. J'estimais donc que mon intervention était justifiée. On m'a répondu: "Nous verrons cela avec notre allié, le Pathet Lao". Enfin, j'ai eu une journée d'entretiens à Hanoi avec le premier ministre, M. Pham Van Dong, et le ministre des Affaires étrangères, M. Trinh. C'était la première fois qu'